

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Mesnil-Saint-Père

SEANCE DU 10 AVRIL 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
11	11	11

Date de convocation 3 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix avril à dix-neuf heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Salle de la Mairie, sous la présidence de **Pascal HENRI**, Maire.

Présents : **HENRI Pascal, COLLOT Françoise, LOYER Gilles, CARBONE Catherine, DESTOMBES Guillaume, BERTOUT Emilie, GRAF Pierre-Mickaël, CHAPUT Marie-Claude, PRIEUR Brice, LOUVEL Anne-Sophie, FREMON Jean-Luc.**

Absents : .

Représentés : .

Monsieur PRIEUR Brice a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Affectation du résultat
N° de délibération : 22_2026

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2025, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : -321 984.29 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 495 309.15 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution («»DéficitLibSoldeINV - 001) de la section d'investissement de : - 102 563.18 €

Un solde d'exécution (Excédent«LibSoldeFonc - 002) de la section de fonctionnement de : 137 470.32 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 11 206.27 €

En recettes pour un montant de : 337 391.60 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 98 362.14 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 98 362.14 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 534 417.33

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Affiché le 13 avril 2026
Pascal HENRI,

Maire

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a small 'A' at the end.

Pascal HENRI
2026.04.13 14:59:31 +0200
Ref:10817465-16311755-1-D
Signature numérique
le Maire